



Volontariat

L'Ambassade vous informe que le dépôt d'une demande de visa national auprès de la section de visa est possible tous les mardis et jeudis entre 08:00 et 12:00 heures. Veuillez-vous inscrire en ligne sur notre site afin de prendre un rendez-vous. Vous devez vous présenter en personne et soumettre les documents suivants:

- L'original et **une copie** de votre passeport.
- Formulaire de demande de visa de long séjour dûment remplis et signés.
- Une photo d'identité biométrique (à joindre au formulaire de demande de visa).
- Les détenteurs d'une nationalité autre que celle béninoise doivent prouver leur résidence habituelle par une « carte de séjour » dont la date d'établissement, au jour de la demande de visa, doit excéder six mois.
- L'original et **une copie** du contrat de volontariat.
- Le cas échéant: L'original et **une copie** de votre diplôme de baccalauréat avec les relevés de notes correspondants.
- Le cas échéant: L'original et **une copie** de votre diplôme de licence/maîtrise avec les relevés de notes correspondants.
- Une lettre individuelle et significative de votre motivation (si possible en Allemand) pour le volontariat et les perspectives professionnelles.
- Votre Curriculum Vitae (si possible en Allemand).

En cas de réponse positive, veuillez fournir une assurance de voyage valable pour le temps entre l'entrée sur le territoire allemand et le début de votre contrat de volontariat.

Veuillez comprendre que **seuls les dossiers complets** peuvent être acceptés.

Notez s'il vous plaît, que la procédure de visa prend plusieurs mois.

Les frais de demande de visa s'élèvent à un montant de **75 €, soit 50.000 francs CFA**. Les frais sont à payer en francs CFA et ne seront pas remboursés en cas de refus de visa.

La présente fiche d'informations s'actualise régulièrement et par conséquent elle n'est pas exhaustive. Selon le cas d'autres documents pourront être exigés.

Stand: 16.02.2021